



CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
BORDEAUX

Pôle imagerie médicale
SERVICE DE RADIOLOGIE ET IMAGERIE
DIAGNOSTIQUE ET INTERVENTIONNELLE

BIOPSIE EN RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE CHEZ L'ENFANT

Fiche d'information

Votre médecin vous a proposé une biopsie pour déterminer l'origine des symptômes rencontrés chez votre enfant. Cet acte sera pratiqué avec votre consentement ainsi que celui de votre enfant. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites. Il est important que vous respectiez les recommandations qui sont faites dans cette fiche d'information.

Le médecin demandeur ou le radiologue est à votre disposition pour vous exposer, en complément, toute autre précision que vous souhaiteriez.

Cette biopsie sera réalisée avec l'aide d'imagerie réalisée avec un échographe ou un scanner.

LE SCANNER UTILISE DES RAYONS X

Les rayons X sont utilisés en imagerie médicale, afin de visualiser l'anatomie du corps humain. Le choix de cette technique tient compte du **rapport bénéfico-risque** de celle-ci et toutes les précautions sont prises pour **limiter l'exposition** de votre enfant aux rayons X.

Les doses délivrées lors d'examen scanographiques sont faibles, et n'ont en général pas d'effet sur l'organisme lorsqu'ils sont réalisés **ponctuellement**. Toutefois, les effets des rayons X à faibles doses **bien que très rares**, peuvent survenir notamment dans le cas d'expositions **répétées au niveau de la même région**.

NATURE DE L'ACTE

La biopsie consiste à prélever des petits fragments d'un organe. Ces fragments sont analysés au microscope afin d'établir un diagnostic et de permettre à votre médecin de mettre en œuvre un traitement adapté à la pathologie de votre enfant. Des images de la zone à biopsier sont prises durant les différentes phases de l'acte. Elles permettent le positionnement très précis de l'aiguille par l'intermédiaire de laquelle le prélèvement est réalisé.

HISTOIRE NATURELLE DE L'AFFECTION

Accepter l'acte interventionnel que l'on vous propose peut permettre d'établir le diagnostic et de modifier la thérapeutique.

Refuser ne modifiera pas l'évolution de la pathologie, mais peut gêner sa prise en charge (diagnostic, traitement...).

DÉROULEMENT DE L'ACTE

L'examen sera généralement réalisé sous anesthésie générale. Pendant l'acte, votre enfant sera allongé sur un brancard situé près de l'échographe ou sur une table qui se déplace dans un large anneau si la biopsie est réalisée sous scanner. Des images préalables au geste de biopsie sont réalisées pour un repérage précis de la zone pathologique. Après la réalisation de l'anesthésie générale, une désinfection de la peau est réalisée, selon les pratiques préconisées par la cellule d'hygiène du CHU, le médecin procède ensuite à la mise en place de l'aiguille. A plusieurs reprises des images

en coupes sont effectuées pour vérifier et affiner le positionnement de l'aiguille. Enfin la biopsie est réalisée. Il sera parfois nécessaire de faire plusieurs prélèvements. Les petits fragments prélevés sont immédiatement envoyés au laboratoire pour analyse. Les informations obtenues ne sont toutefois pas disponibles immédiatement, le laboratoire devant techniquer et analyser les fragments. Un délai de quelques jours à quelques semaines, en fonction des analyses est nécessaire. La durée totale de l'examen est d'environ 30 à 45 minutes.

BÉNÉFICES ESCOMPTÉS

La biopsie permet d'affiner ou d'établir un diagnostic. Cet acte permet également de proposer le traitement le plus adapté et répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin.

RISQUES, INCIDENTS ET COMPLICATIONS

Tout acte interventionnel peut entraîner des complications. Les complications lors d'une biopsie sont cependant très rares. Très peu de cas ont été rapportés.

Parmi ces complications, il y a celles liées à la ponction et au prélèvement, avec risque d'hémorragie, d'hématome, d'infection. Il y a

également des risques liés aux produits injectés pour l'anesthésie qui peuvent entraîner des réactions allergiques.

La plupart des complications sont de traitement facile et n'entraînent pas de conséquences. La douleur à l'endroit de la biopsie est généralement modérée.

CONTRAINTES PRÉALABLES ET POSTÉRIEURES À L'ACTE

En amont du geste de biopsie

- Il est indispensable de ne pas prendre de médicament modifiant la coagulation comme par exemple l'aspirine dans les 10 jours précédents la biopsie.
- Signalez-nous si votre enfant présente un terrain allergique, asthme, allergie à un produit de contraste, à des médicaments ou à des aliments, une prescription de médicament(s) préalablement à la biopsie pourrait être nécessaire
- Une consultation avec un anesthésiste réanimateur sera à programmer en vue de l'anesthésie générale. Celui-ci répondra à vos questions relatives à cette spécialité.
- Votre enfant sera hospitalisé la veille au soir de l'examen ou le matin même . Une prise de sang sera effectuée afin de vérifier la coagulation sanguine.

En post-examen

- Vous resterez dans le service d'imagerie ou en salle de réveil au moins 60 minutes après l'acte, pour une surveillance. Cette durée est déterminée par le médecin.
- Votre enfant sera gardé en surveillance après ce geste jusqu'à 24 heures durant lesquelles il devra rester perfusé et allongé pendant 4h à 6h pour éviter un éventuel saignement au niveau du point de ponction.
- Il est déconseillé de faire un effort physique intense dans la semaine qui suit la biopsie.
- En cas de fièvre ou de douleur inhabituelle, de gonflement, pâleur, malaises, de raideur de la région biopsiée dans les jours qui suivent l'examen, vous devez contacter impérativement le service pédiatrique ou les urgences pédiatriques (05 56 79 59 72)
- En cas d'impossibilité de nous joindre, vous devez contacter très rapidement votre médecin traitant

ASPECT FINANCIER

Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).

Cette fiche d'information vise à répondre aux questions que vous vous posez à propos de la **biopsie sous échographie ou sous scanner**.

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.

Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin prescripteur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

Groupe hospitalier Pellegrin

Tél. 05 56 79 55 99

sec-imageriepel@chu-bordeaux.fr

